

TRAVAUX

REGARD : création et raccordement pour faciliter et mieux contrôler l'écoulement des eaux venant du Bois la Dame et celle venant de la source.



Objet des travaux : création d'un regard et raccordement des deux tronçons de voûte rue du Général de Gaulle.
Réalisés par la société EIFFAGE, les travaux ont nécessité de creuser sur une profondeur de 5 mètres.
Coût : 41 450 € TTC



MICRO FOLIE



LA MICRO-FOLIE S'INSTALLE À LA CAPELLE À PARTIR DU 30 SEPTEMBRE 2025

La Micro-Folie vous accueille gratuitement.

Renseignements au 06 32 96 16 75 ou 06 73 66 26 92

ou microfoliemobile@cc-tc.com

PROGRAMME

MERCREDI 8 OCTOBRE **La Pierre d'Haudroy à l'ère du numérique**
14h00-17h00

Venez vous initier à l'imprimante 3D en recréant la Pierre d'Haudroy.*
 *Monument élevé à l'emplacement où sonna le cessez-le-feu en 1918

LUNDI 13 OCTOBRE **Démos, le retour !**
16h00-18h00

Venez découvrir l'aventure Démos autour d'un goûter avec la présentation d'instruments, la projection du concert du 1^{er} orchestre de Thiérache à la Philharmonie de Paris et des jeux musicaux sur tablettes. L'orchestre Démos est pour les enfants de 7 à 9 ans et c'est gratuit !

MERCREDI 15 OCTOBRE

9h00-12h00
OCTOBRE ROSE
 Matinée de sensibilisation et de prévention dans la lutte contre le cancer. Dons bienvenus.

14h00-17h00
 Le corps de la femme est très présent dans l'art... venez réaliser votre aquarelle monochrome.

JEUDI 16 OCTOBRE **Jeux de Société**
20h00-22h00

En partenariat avec la médiathèque, jouons au Loup-Garou, Codenames, Pict-it... Venez aussi nous faire découvrir vos jeux.

MERCREDI 22 OCTOBRE **HALLOWEEN**

14h00-17h00
Esprit Dia de los Muertos
 La médiathèque vous propose de vous inspirer des masques de la tradition mexicaine pour créer le vôtre et semer la terreur.

Ombres Ensorcelées
 Venez créer votre marionnette en silhouette effrayante, et découvrez l'art du théâtre d'ombre.

JEUDI 23 OCTOBRE **Aux portes du Donjon**
14h00-17h00

Plongez dans l'univers fantastique de Donjons & Dragons, incarnez un héros, lancez les dés et façonnez votre aventure.

VENDREDI 24 OCTOBRE **Custom' Couture**
14h00-17h00

Apportez vos vêtements et customisez-les avec des techniques de couture amusantes et faciles.

A RETROUVER À DU 30/09 au 05/11

À la Médiathèque
Rue des Poilus de Verdun

Entrée Gratuite

Renseignements au

06 32 96 16 75 ou 06 73 66 26 92

E- MUSÉE FABLAB JEUX CRÉATION RENCONTRES



Lieu accessible aux personnes à mobilité réduite

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

E- MUSÉE FABLAB JEUX CRÉATION RENCONTRES



« NOUVEAUTÉ : Le dépôt en ligne des demandes d'autorisation d'urbanisme devient possible » :

A compter du 13 octobre 2025, nous vous informons de la mise en place d'un téléservice permettant de déposer vos futures demandes d'autorisation d'urbanisme de manière totalement dématérialisée. Les administrés auront donc la possibilité de déposer leurs dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclarations de travaux...) sans se rendre obligatoirement en mairie.

Cette plateforme, nommée **GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME (GNAU)**, sera accessible depuis les sites web de la mairie et de la Communauté de Communes de la Thiérache du Centre¹ (CCTC), dans les onglets dédiés à l'urbanisme :

-<https://www.lacapelle02.fr/>

-<https://gnau57.operis.fr/thieracheducentre/gnau>

Ce qui change :

- Si le choix de dépôt numérique est privilégié par l'administré, il passera uniquement par le GNAU et non plus par une adresse mail de la mairie (car cela sécurise le processus de dépôt et d'instruction).
 - L'envoi de pièces par mail ne sera plus accepté pour le dépôt ou le complément de dossier.
 - Une fois arrivé sur la plateforme, il sera nécessaire de créer un compte de connexion afin de déposer puis de suivre l'évolution du traitement du dossier.
- > L'instructeur reste disponible par téléphone (au 03.23.97.58.19) si l'administré rencontre un souci sur la plateforme GNAU.

Ce qui ne change pas :

- Pour ceux qui ne seraient pas à l'aise avec l'outil informatique, le dépôt des dossiers et pièces complémentaires par voie papier est toujours accepté en mairie.
- > L'instructeur reçoit toujours le public, sur RDV, au siège de la CCTC à La Capelle.

¹ Depuis plusieurs années la commune a choisi de déléguer la gestion de l'instruction des autorisations d'urbanisme à la Communauté de Communes, basée à La Capelle